

# Alstom : l'assemblée générale sous tension

LAURENCE BOISSEAU / JOURNALISTE | LE 29/06 À 19:37



Alstom répondra ce mardi aux questions qui fâchent lors de son assemblée générale. - JEAN-SEBASTIEN EVRARD/AFP

Dans le collimateur de l'activiste PhiTrust et de l'agence de conseil en vote Proxinvest : la communication sur l'amende de 772 millions d'euros aux Etats-Unis et les 150.000 actions accordées à Patrick Kron.

Il pourrait y avoir un peu de houle ce mardi 30 juin lors de l'assemblée générale d'Alstom, certains actionnaires attendant impatiemment ce moment pour demander des comptes à Patrick Kron, pdg du groupe. Pourtant avalisée par une précédente AG, exceptionnelle, qui s'est prononcée à titre consultatif à la mi-décembre, la cession du pôle énergie à GE suscite encore quelques questions.

L'activiste Phitrust, qui a mené campagne récemment contre les droits de vote double chez Vivendi comme chez Orange, est montée au créneau. La société de gestion française a posé des questions écrites à la direction qui répondra ce jour. En cause, la communication sur l'amende de 772 millions d'euros infligée en décembre dernier par la justice américaine pour des faits de corruption, et représentant la majeure partie de la perte constatée sur l'exercice 2014-2015.

« Etant donné que ces informations ont été fournies aux actionnaires seulement au cours de l'assemblée générale du 19 décembre 2014, alors que la plupart des actionnaires institutionnels avaient déjà voté, peut-on considérer que le vote de cette assemblée est valable ? », interroge PhiTrust. Patrick Kron, dont le mandat d'administrateur est soumis à renouvellement ce mardi, se prononcera sur ce sujet.

## Proxinvest à Patrick Kron : renoncez à cette rémunération exceptionnelle

Sa réponse est aussi attendue sur une rémunération exceptionnelle de 150.000 actions Alstom, soit près de 4 millions d'euros au cours actuel, conditionnée au succès de la transaction avec GE. Pour Phitrust, cette dernière est sans lien avec la performance de l'entreprise.

La démarche de PhiTrust est suivie par celle de Proxinvest. L'agence française de conseil en vote, qui a regretté pour la première fois de son histoire avoir émis une recommandation positive lors de l'AG du 19 décembre en faveur de la cession de la branche énergie à GE. « *Tant par la modification inattendue du prix que par les imprécisions des conditions de cet accord* », a-t-elle écrit à l'Autorité des Marchés Financiers. Sa question : le vote de cette AG exceptionnelle n'a-t-il pas été rendu nul et non avenue ?

Proxinvest s'insurge aussi de la mauvaise qualité de l'information sur la nature des comportements ayant entraîné des amendes de la part du Département de la Justice américain, et s'interroge sur la régularité de la prime exceptionnelle de Patrick Kron. Au point de lui demander d'y renoncer.

L'assemblée se tiendra juste avant que la Commission européenne n'entende ce jeudi des responsables de GE au sujet du rachat du pôle énergie. L'exécutif bruxellois a fait part il y a deux semaines d'une série de griefs relatifs aux implications de cette opération en terme de concurrence.

•  
@boisseaul